

ATTESTATION DE DIPLOME

Le Secrétaire Général de l'Université Paris 7

Vu la loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 sur l'enseignement supérieur,

Vu le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 relatif aux diplômes nationaux de l'Enseignement Supérieur,

Vu l'arrêté du 23 novembre 1988 relatif à l'habilitation à diriger des recherches,

Vu le Procès-Verbal de soutenance.

certifie que **Monsieur AIT KACI Hassan**

N° INSEE : **1.54.06.99.352.839**

a présenté le : **9 Mars 1990**

devant un jury composé de :

Monsieur NIVAT M., Professeur Université Paris 7
Monsieur BAUDELAIRE P., Docteur Etat DEC/PEL.
Monsieur COUSINEAU G., Professeur Université Paris 7
Monsieur GALLIER J., Professeur Univ. Pennsylvania
Madame GUESSARIAN I., Professeur Université Paris 6
Monsieur HUET Gérard, Direct.Recherche I.N.R.I.A.
Monsieur LEVY J.J., Direct.Recherche I.N.R.I.A.
Monsieur SMOLKA G., Direct.Recherche I.B.M.

un ensemble de travaux et a été déclaré digne du

DIPLOME D'HABILITATION A DIRIGER DES RECHERCHES

Fait à Paris, le 22 juin 1990


F. LIOTET

75790BA0232